

Communiqué
Pour publication immédiate

Projet de loi créant l'Agence québécoise de lutte contre le cancer

**LA COALITION PRIORITÉ CANCER AU QUÉBEC DEMANDE
L'UNANIMITÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

Le 16 avril 2008 – Le projet de loi privé présenté hier à l'Assemblée nationale du Québec par l'Action démocratique du Québec créant l'Agence québécoise de lutte contre le cancer est du plus grand intérêt public. La Coalition Priorité Cancer au Québec appuie ce projet de loi dont l'adoption pourrait permettre d'améliorer la coordination et l'organisation des services aux personnes touchées par le cancer en unifiant sous une seule gouverne l'ensemble des ressources et des efforts pour lutter contre le cancer. Actuellement, la lutte contre le cancer est dispersée entre plusieurs organismes et institutions, ainsi qu'entre plusieurs directions au sein même du ministère de la Santé et des Services sociaux.

La Coalition Priorité Cancer est consciente des efforts importants consentis ces dernières années dans le domaine du cancer par le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard. Mais le retard accumulé et la progression de la maladie sont si importants qu'il faut prendre les grands moyens pour affronter la crise du cancer, notamment la mobilisation des partenaires de la santé et de la société civile, une gouverne centrale plus forte et unifiée et l'imputabilité réelle des organisations et des intervenants. Une agence dédiée à la lutte contre le cancer peut y contribuer puissamment, soulignent les porte-parole de la Coalition. D'ailleurs, plusieurs pays et provinces canadiennes s'appuient sur de telles agences pour coordonner les services et l'action dans le domaine du cancer, avec beaucoup de succès.

La Coalition demande aux trois partis politiques à l'Assemblée nationale de tenir un débat rigoureux sur la situation du cancer. De plus, la Coalition demande instamment au gouvernement de ne pas bloquer la discussion ultérieure sur ce projet de loi afin de permettre un réel débat sur l'opportunité de créer une telle agence. Les porte-parole de la Coalition, Marie-Hélène Chouinard (Association du cancer de l'Est du Québec), Dr Pierre Audet-Lapointe (Fondation québécoise du cancer) et Suzanne Dubois (Société canadienne du cancer – Division du Québec) estiment que rien ne devrait empêcher les élus québécois de débattre sur une question aussi vitale que celle de la lutte contre le cancer.

Cette année seulement, quelque 20 000 Québécois et Québécoises mourront du cancer et plus de 42 000 autres personnes en recevront le diagnostic. D'ici peu, une personne sur deux en sera atteinte au cours de sa vie au Québec.

La Coalition tient à souligner qu'une agence québécoise de lutte contre le cancer n'exigera pas de ressources additionnelles. En rapatriant sous une seule entité les ressources et les moyens actuels, l'agence pourrait certainement obtenir des gains très importants en efficacité, au bénéfice des personnes touchées par le cancer.

À propos de la Coalition

La Coalition Priorité Cancer au Québec regroupe 17 grandes organisations bénévoles, communautaires et professionnelles œuvrant auprès des personnes touchées par le cancer au Québec. Les membres de la Coalition Priorité Cancer au Québec sont : Association canadienne du cancer colorectal, Association des radio-oncologues du Québec, Association du cancer de l'Est du Québec, Association québécoise des registraires en oncologie, Association québécoise du lymphoedème, Cancer de l'ovaire Canada, Fondation québécoise du cancer, Institut de l'anémie, La Société de recherche sur le cancer, Leucan, Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec, Organisation Multiressources pour les personnes atteintes de cancer, Organisation québécoise pour les personnes atteintes de cancer, Organisme gaspésien pour les personnes atteintes de cancer, Regroupement des onco-psychologues du Québec, Réseau canadien du cancer du sein, Société canadienne du cancer.

-30-

Référence : Document des [68 propositions pour vaincre le cancer](#)

Source : Coalition Priorité Cancer au Québec

Information : Valérie Fortin / Julie Villeneuve
514 868-2009 ou 514 296-0694